

JE PRÉPARE MA RENTRÉE SCOLAIRE...

Restauration scolaire

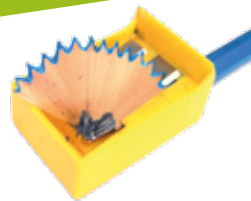
Inscription

2020/2021



ÉCOLE SAINT-ÉTIENNE

Beaucoué




La garderie est assurée par l'OGEC. Un document est remis aux familles par l'école.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les repas sont préparés par Angers Loire Restauration (nouveau nom de l'Eparc). Les menus sont établis d'après un cahier des charges précis réalisé par la Municipalité.

L'accent est mis sur l'approvisionnement auprès de producteurs locaux, sur des viandes labellisées et sur une offre régulière de produits biologiques.

 Une attention particulière est portée à la composition des menus (laitage à chaque repas, découverte de nouveaux produits...).



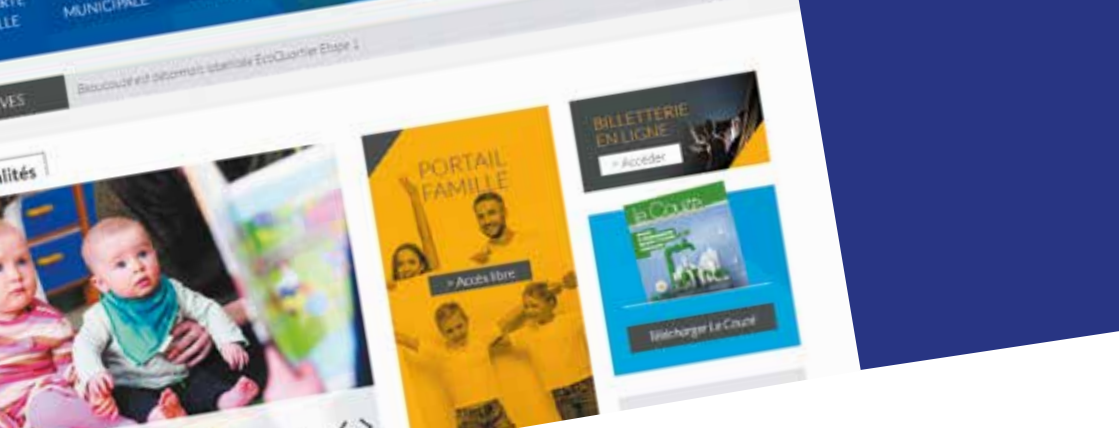
Le coût du repas est calculé en fonction du quotient familial.

Tranche	Quotient familial	Tarif repas	Tarif panier repas (*)
A	moins de 351€	0,73 €	0,23 €
B	de 351€ à 450€	1,42 €	0,47 €
C	de 451€ à 600€	2,13 €	0,71 €
D	de 601€ à 750€	2,83 €	0,93 €
E	de 751€ à 1100€	3,42 €	1,13 €
F	de 1101€ à 1400€	3,66 €	1,20 €
G	1401€ et plus	3,89 €	1,28 €
	Commensaux	5,40 €	1,78 €
	Hors commune	5,49 €	1,80 €

Tarifs année 2020-2021

(*) Repas fourni par la famille de l'enfant dans le cadre d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) signé avec la famille.

Les règlements sont disponibles sur le site www.beaucouze.fr ou sur demande à la mairie.



MON COMPTE FAMILLE

> EN LIGNE

Alimentez votre compte directement en toute sécurité (système Paybox sécurisé).

Depuis votre Espace Famille, sur votre « tableau de bord »,

cliquez sur « Mon compte » puis sur « compte famille »

Cliquez sur le bouton bleu « créditer mon compte » puis suivez les indications.



Votre règlement sera immédiatement crédité sur votre compte (montant minimum 10 €).

> EN MAIRIE

Vous pouvez toujours alimenter votre compte en mairie auprès du service Affaires Scolaires.

Modes de paiement acceptés : carte bancaire, chèque, espèces ou chèque CESU (pour l'accueil périscolaire des enfants de moins de 6 ans).

INSCRIPTION 2020-2021

> RESTAURATION



Votre enfant **fréquentait** en 2019 - 2020, le restaurant scolaire



Pour que votre enfant puisse accéder au restaurant scolaire

VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT RESERVER ses repas

SUR LE PORTAIL FAMILLE (icône « Réserver - Annuler »)



(voir page suivante)



Votre enfant **ne fréquentait pas** le restaurant scolaire

— ou —

Votre enfant fréquentait en 2019 - 2020 le restaurant scolaire

ET il est en garde alterné.



Pour que votre enfant puisse accéder au restaurant scolaire

VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT L'INSCRIRE EN MAIRIE

Service Affaires Scolaires
02 41 48 14 16

FICHE SANITAIRE

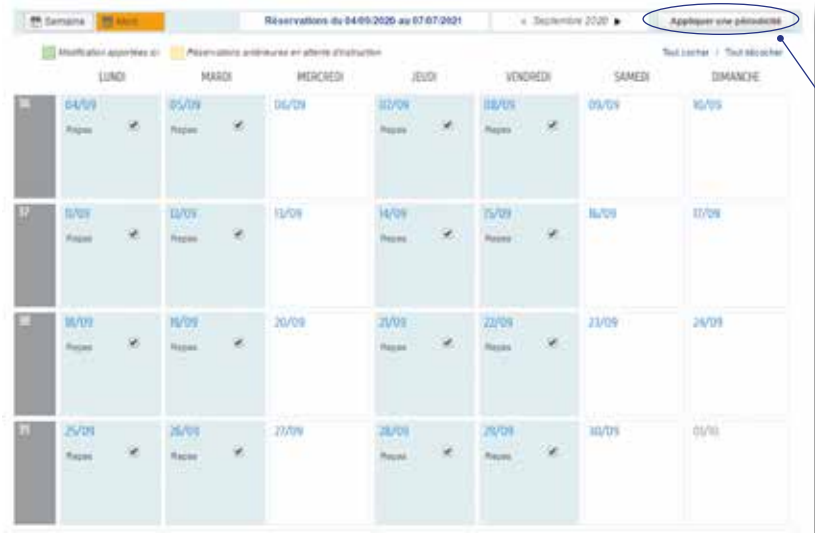
Merci de bien vouloir nous retourner la fiche sanitaire de votre ou de vos enfants accompagnée d'un justificatif de quotient CAF de moins de 2 mois et d'une attestation d'assurance.

> DÉMARCHE SIMPLIFIÉE SUR LE PORTAL FAMILLE

1) Sélectionnez votre enfant et son activité (restauration)



2) Sélectionnez la périodicité



1er cas : il mange toute l'année de manière régulière
 > Sélectionnez le 1er et le dernier jour de l'année scolaire

2ème cas : il mange ponctuellement
 > Sélectionnez la période où il mangera

ATTENTION il s'agit d'une pré-réserve.
 Vous pourrez toujours annuler un repas au plus tard le jeudi à 15h00 pour la semaine suivante.

3) Réservez



Vérifier les écrans suivants et valider.

MERCI DE BIEN VOULOIR RENOUVELER CETTE DEMARCHE POUR CHACUN DE VOS ENFANTS

(Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter au 02 41 48 14 16).

Vous pouvez télécharger la procédure détaillée pour réaliser vos réservations sur le Portail Famille, rubrique « Edition des documents ».



Vos interlocuteurs

<p>Mairie 02 41 48 14 16 periscolaire@beaucouze.fr</p>	<p>Pour inscrire votre enfant aux services de restauration scolaire, alimenter votre compte...</p>
<p>Ecole Saint Etienne 02 41 36 00 68 beaucouze.stetienne@ec49.fr</p>	<p>Pour signaler une absence en restauration, modifier une inscription...</p>